

# Le Journal pour Tous

www.yverdonpourtous.ch

Un journal pour les habitants d'Yverdon et région

## YVERDON POUR TOUS



### Ramener l'équilibre à Yverdon-les-Bains

Chères Yverdonnoises,  
Chers Yverdonnois,  
A l'aube du second tour des élections communales, deux options s'offrent à vous.  
La continuité ou le changement.  
La diversité ou l'uniformité.  
Notre ville ne sortira du chaos qu'elle connaît que par l'écoute et l'équilibre.  
Vous avez l'occasion de ra-

mener cet équilibre, vous avez l'occasion de faire porter dans la Municipalité la voix de ceux et celles qu'elle a choisis d'ignorer.

Notre ville connaît un déséquilibre politique qui est contraire à l'esprit du consensus helvétique. Tous ensemble, nous avons aujourd'hui l'opportunité de le corriger et de ramener la confiance à Yverdon.

Faisons briller notre ville, ensemble.



### Quand la gauche verrouille la démocratie

Pages 10-12



### La Municipalité respecte-elle les institutions ?

Pages 13-15



### Parking : comment ils nous ont roulé sur les normes VSS

Pages 8-9



### Cul-de-sac de la rue de la plaine : inversons vite le sens !

Pages 3



### AggloY, Plan Climat... La Terre verte

Pages 16-17

# Ecouter les Yverdonnois

Ramenons la lumière à Yverdon



## Sincérité, honnêteté, vérité

Le 2 mars 2025, les Yverdonnois éliront le successeur de Jean-Claude Ruchet à la Municipalité. À l'approche de cette échéance, je réalise que ma campagne n'a pas suivi les sentiers traditionnels. Hormis les affiches, les débats et ce journal, peu de choses ont changé dans mon quotidien. Je suis resté fidèle à moi-même, présent dans la ville comme avant l'annonce de ma candidature, et je le serai tout autant après le 2 mars, quel que soit votre choix.

Je ne suis pas prêt à tout pour être élu. Mes principes et mon éthique personnelle priment sur toute ambition électorale. Bien que je n'aie pas toujours été irréprochable et que je me sois parfois écarté de mes propres standards, des événements significatifs ont récemment marqué ma vie. Peut-être les partagerai-je un jour dans mes mémoires. Certaines expériences sont encore trop douloureuses, d'autres nécessitent du recul pour être racontées objectivement. J'ai toujours fait preuve de réserve concernant les questions de spiritualité, bien que je sois plus

ouvert sur les sujets philosophiques. Quoi qu'il en soit, je ne suis plus l'homme que j'étais autrefois. Aujourd'hui, j'essaie de vivre en me comparant à celui que j'étais hier plutôt qu'à autrui ; c'est ainsi que l'on bâtit la confiance en soi plutôt que de cultiver la jalousie.

Un principe essentiel pour moi est de ne pas mentir. Je recommande à tous la lecture du livre 12 Règles pour une vie : un antidote au chaos de Jordan Peterson, en particulier la règle numéro 8 : « Dites la vérité – ou, à tout le moins, ne mentez pas ». Peterson y explique comment le mensonge corrompt non seulement l'individu, mais aussi la société dans son ensemble. Affronter la réalité avec honnêteté est essentiel pour développer une vie authentique et significative, car le mensonge est une force destructrice.

Ce principe est universel et se retrouve dans toutes les grandes traditions spirituelles :

- La Bible : « Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain » (Exode 20:16).
- Le Coran : « Prenez

garde au mensonge, car le mensonge mène à la perversion, et la perversion mène au Feu » (Hadith rapporté par Al-Boukhari et Muslim).

- L'hindouisme : La vérité (Satya) est l'une des cinq règles de conduite morale (Yamas) du Yoga Sūtra de Patanjali.
- Le bouddhisme : Le mensonge est considéré comme une action nuisible qui génère du karma négatif.

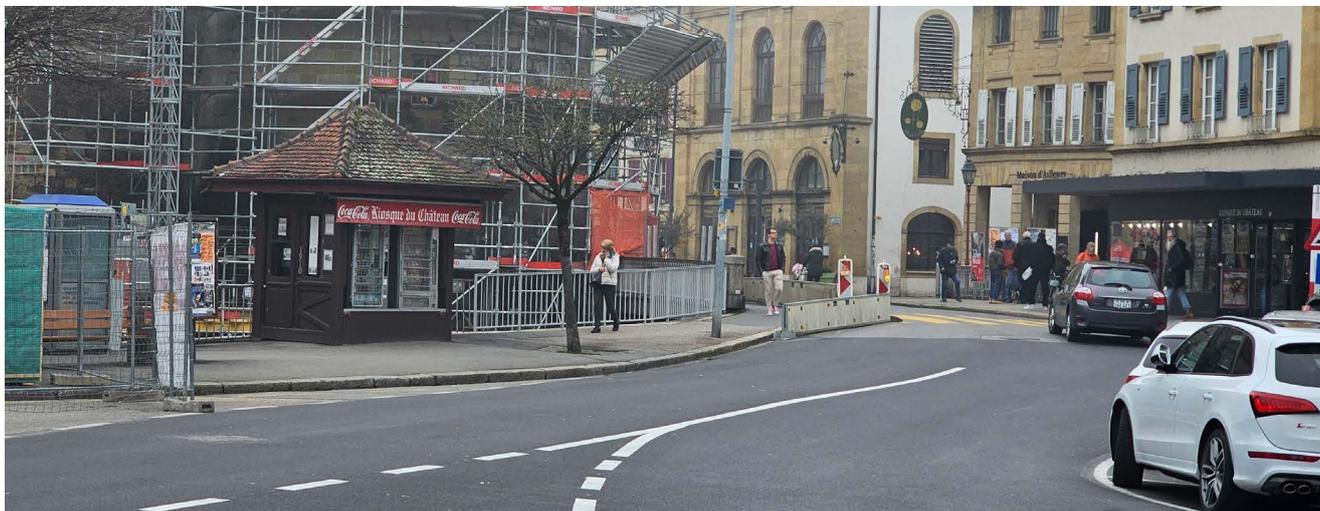
Les philosophes stoïciens partagent également cette vision. Sénèque prônait une adhésion stricte à la vérité, considérant que l'honnêteté est essentielle pour le développement personnel et le bien-être de la société. Il affirmait : « Le langage de la vérité est simple » (Lettres à Lucilius, XLIX, 12).

Je m'engage à toujours rester intègre et franc, à ne jamais mentir, y compris par omission. Bien sûr, je ne pourrai pas toujours tout vous révéler, car un municipal est soumis au secret de fonction, mais je défendrai chaque jour la sincérité, l'honnêteté et la vérité. Amis Yverdonnois, mon élection est entre vos mains.

Ruben Ramchurn

# La rue de la Plaine est devenue un cul-de-sac

Economie



Depuis le début du mois, la rue de la Plaine est devenue un cul-de-sac en raison du passage à sens unique du goulet du Château, imposé par les travaux de réfection de la tour des Gardes. Désormais, la circulation ne s'effectue plus que dans le sens Plaine-Casino.

Conséquence directe : malgré la suppression de plusieurs places de stationnement devant la laiterie du Château, de nombreuses places restent inoccupées en journée sur la rue de la Plaine. Un constat qui traduit avant tout une baisse de fréquentation, déjà ressentie par de nombreux commerçants, notamment les restaurateurs.

Après concertation, ces

derniers estiment qu'il aurait été plus logique d'opter pour l'autre sens de circulation, soit Casino-Plaine. Cette configuration s'inscrirait dans la continuité du sens unique du goulet des Casernes – une mesure temporaire qu'il serait d'ailleurs pertinent de réévaluer.

Ce changement permettrait non seulement de maintenir un accès fluide à la rue de la Plaine, en évitant d'en faire une impasse, mais aussi de préserver une circulation plus naturelle. En effet, la rue de la Maison Rouge permet déjà de rejoindre le Casino depuis la Plaine, assurant ainsi une meilleure fluidité.

Face à cette situation, les commerçants de la rue se sont mobilisés et ont

adressé une demande officielle à la Municipalité pour inverser rapidement le sens de circulation, avant que les travaux ne soient trop avancés. Espérons qu'ils seront entendus.

Cette modification ne serait pas seulement bénéfique pour le commerce, mais aussi pour l'environnement. Moins de détours inutiles et une circulation plus fluide réduiraient les émissions de CO<sub>2</sub>, un enjeu non négligeable.

«Un constat qui traduit avant tout une baisse de fréquentation»

# Est-ce que je suis un trumpiste ? Mes adversaires sont-ils des chavistes ?



À défaut de pouvoir défendre un bilan ou un programme pour l'avenir d'Yverdon, la gauche yverdonnoise a lancé une campagne visant d'abord à me comparer à Donald Trump, puis à me faire passer, ainsi que mes électeurs, pour des extrémistes de droite. En parallèle, elle a diffusé de nombreuses calomnies à mon sujet. FAKE NEWS, aurais-je dit, si j'étais vraiment un Donald Trump. Certains seraient flattés d'être comparés à Donald Trump. Pour ma part, son style grossier et outrancier me dérange quelque peu. Il n'est pas toujours respectueux de ses adversaires. Toutefois, j'essaie de voir le positif en toute chose. Il y a donc des aspects chez lui qui ne sont pas nécessairement négatifs et que l'on peut même juger inspirants.

Donald Trump est avant tout un homme d'affaires. Il se trouve que je possède dans ma bibliothèque plusieurs de ses livres écrits avant son entrée en politique. Son ou-

vrage *L'Art du Deal*, publié en 1987, est particulièrement intéressant. Il traite essentiellement du marché immobilier new-yorkais. À sa lecture, on comprend que l'urbanisme n'est peut-être pas plus infernal à Yverdon qu'à New York. On y découvre aussi un homme qui faisait, bien avant tout le monde, confiance aux femmes et leur confiait des postes à haute responsabilité.

C'est là un point commun que j'ai avec Donald Trump. Les personnes que j'admire le plus sont des femmes. Elles font souvent preuve de plus de courage que les hommes. Preuve en est : les femmes UDC romandes ont osé me soutenir publiquement avant les hommes. C'est une femme qui a transformé Y-Parc, permettant aujourd'hui à la majorité actuelle d'en revendiquer les lauriers après l'avoir licenciée. J'admets manquer d'objectivité sur ce dernier point, car c'était la mienne, et elle restera, pour toujours, celle que j'admire le plus.

Un autre enseignement intéressant du livre *L'Art du Deal* est l'importance de la parole donnée dans le monde des affaires. La prospérité économique repose sur le respect des engagements, y compris des accords informels. C'est ainsi que se créent des conditions favorables à la croissance, indispensable pour relever les défis de l'avenir.

«Les personnes que j'admire le plus sont des femmes.»

Enfin, l'ouvrage met en lumière un principe essentiel : lorsqu'il s'agit de projets majeurs, ce n'est pas aux fonctionnaires ou aux élus du moment de décider de ce qui est légal ou non, mais aux tribunaux. Trump a su faire passer de grands projets en obtenant des décisions de justice quand c'était nécessaire. Peut-être la gauche yverdonnoise devrait-elle lire ce livre vieux

de près de quarante ans.

## Une gauche radicalisée

Face à moi, toute la gauche yverdonnoise. Des gens qui sont effectivement à l'opposé de ce que je suis. Ils n'ont pas de parole – ou en ont plusieurs. Ils font tout pour faire fuir les entreprises, sauf les bureaux d'études, comme si le couple qui dirige la gauche yverdonnoise en possédait un... Quelqu'un vient de murmurer à mon oreille que ce serait effectivement le cas.

## «Face à moi, toute la gauche yverdonnoise»

La gauche yverdonnoise a pris la majorité grâce à une fraction de zadistes, une frange d'extrême-gauche décroissante qui insulte les policiers, soutient le vandalisme sous prétexte écologique et prône la destruction du capitalisme pour imposer son utopie vegan et décroissante.

L'histoire nous enseigne que Mao, lors de la Révolution culturelle, avait instrumentalisé la colère étudiante pour prendre le pouvoir avec l'aide des Gardes Rouges – des jeunes aussi radicaux qu'ignorants des réalités de la vie. Une fois son objectif atteint, Mao s'en est débarrassé en les envoyant travailler dans les

campagnes lointaines, où beaucoup sont morts de faim et de froid. C'était la « rustification » des zhiqings.

Pierre Dessemontet a pris le pouvoir avec des Gardes Verts. Mais nous vivons dans une démocratie et un État de droit, il ne peut donc pas s'en débarrasser comme Mao l'a fait. Il doit donc composer avec eux, comme François Hollande a dû le faire. Ce faisant, il est tombé dans un populisme de la pire espèce.

## Le résultat ?

- Un Plan Climat yverdonnois qui n'est rien de moins qu'un programme communiste, heureusement ignoré de la plupart, mais qui annonce l'interdiction de la viande à l'école.
- Une guerre totale contre l'automobile dans tout Yverdon, au profit de Montagny.
- Un climat politique exécrationnel, avec une frange de la gauche qui ne respecte plus aucune intervention du camp adverse et perturbe systématiquement les débats au Conseil communal.
- L'intégration dans la gauche traditionnelle d'éléments extrémistes qui tirent désormais les ficelles, refusent toute divergence d'opinion et imposent leur idéologie totalitaire à l'en-

semble de la population.

- Une Municipalité qui court comme une poule sans tête et ne fait plus que réagir à des crises qu'elle a elle-même causées.

Conséquence : aujourd'hui l'économie yverdonnoise est sinistrée. La ville a acquis la réputation d'un endroit où les contrats n'ont plus aucune valeur. En quatre ans, le déficit a explosé sans aucun investissement majeur. Plus aucun contrat d'importance n'a été signé à Y-Parc, mais cela n'a pas empêché la gauche de s'attribuer les mérites des accords conclus sous l'ancienne directrice, celle-là même qu'elle a licenciée.

## Alors, suis-je un trumpiste ?

On a vu les ravages du chavisme au Venezuela, et ce, malgré la manne pétrolière. Imaginez les conséquences sur Yverdon-les-Bains, une des villes les plus pauvres du canton, où il n'y a pas de pétrole pour masquer la faillite de leur idéologie.

Si, pour eux, défendre l'économie et créer un climat favorable à la prospérité, c'est être un trumpiste, alors soit. J'accepte l'étiquette. Mais cela confirme surtout une chose : eux sont bel et bien des chavistes et dans un sens ou dans l'autre, **nous sommes tous des populistes.**

# Ramener la confiance à Yverdon

Economie



La confiance est un pilier essentiel du climat des affaires. Elle favorise l'investissement, stimule l'économie et assure la stabilité nécessaire au développement d'une ville.

## Un climat des affaires en déclin

Sous la législature actuelle, le climat des affaires à Yverdon s'est considérablement détérioré. Les investisseurs recherchent avant tout un environnement stable, où les engagements sont respectés et où les décisions politiques sont prévisibles. Or, à Yverdon, de nombreux événements ont ébranlé cette confiance : Sports 5 (un pôle sportif et de loisir pourtant indispensable à notre ville), le parking de

la place d'Armes (qui devait permettre de revitaliser notre centre-ville et enrayer la fermeture des commerces), le parking d'Y-Parc (indispensable pour le développement du parc technologique)... Autant de projets abandonnés ou entravés par des décisions politiques discutables.

Quand la Municipalité elle-même revient sur un contrat en invoquant des prétextes, au lieu de chercher des solutions auprès du canton, elle envoie un signal négatif. Lorsqu'un investisseur comme Mario Di Petrantonio, qui s'est engagé sans compter pour la ville, est publiquement critiqué par une partie de la majorité politique, cela n'incite pas d'autres entrepreneurs à s'impliquer. De même,

lorsque la Municipalité cède aux pressions de l'ATE pour bloquer un projet aussi stratégique que le parking du parc technologique, il est normal que les investisseurs hésitent à s'engager à Yverdon.

## Une mauvaise foi manifeste

Les autorités locales semblent multiplier les excuses et rejeter systématiquement la faute sur d'autres acteurs. Or, renoncer face à un simple recours ou à un avis préliminaire d'un fonctionnaire ne trompe personne : ces justifications sont perçues comme des prétextes, renforçant l'image d'un partenaire peu fiable. Dans le monde des affaires, la cohérence et la crédibilité

bilité sont essentielles. Une ville qui manque de clarté et d'engagement perd rapidement son attractivité. Aujourd'hui les partenaires de la ville sont nombreux à nous dire être déçus par les voltes-faces continuelles des autorités, dues notamment à un manque d'implication manifeste de certains municipaux.

### **L'exemple de Lausanne**

Paradoxalement, Lausanne, pourtant plus marquée à gauche, bénéficie d'un climat des affaires plus stable. Pourquoi ? Parce que la Municipalité y fait preuve de pragmatisme et ne se laisse pas dicter sa politique par des factions extrêmes. Les décisions y sont prises avec une vision à long terme, sans retournements politiques incessants. À Yverdon, en revanche, la ville semble otage de jeux de pouvoir et d'alliances opportunistes qui nuisent à sa stabilité.

### **Un besoin de renouvellement politique**

Le développement d'une ville ne se fait pas en une seule législature. Il exige une vision claire et une continuité dans les projets. Malheureusement, à Yverdon, la majorité actuelle a renié ses engagements pour obtenir une

alliance avec une frange radicale qui impose son agenda. Cette instabilité politique décourage les investisseurs, qui recherchent avant tout des garanties à long terme.

Changer la majorité en 2026 ne suffira pas à ramener la confiance si les nouveaux élus reproduisent les mêmes erreurs, en privilégiant les arrangements politiques au détriment de l'intérêt général. Le monde des affaires n'a que faire des politiciens qui changent de position au gré des opportunités. Ce qui compte, c'est la fiabilité et la constance des engagements pris.

### **Pour un nouveau souffle à Yverdon**

Si Yverdon veut retrouver un climat propice aux affaires, il est temps de dépasser l'affrontement gauche-droite et de redonner la priorité aux projets concrets plutôt qu'aux querelles partisans. Il faut un renouvellement de la classe politique avec des élus moins politisés, plus pragmatiques et surtout, capables d'inspirer confiance par la valeur de leur parole.

Un leader qui change constamment d'avis ne pourra jamais instaurer un climat propice au déve-

loppement économique. Cette législature a été marquée par des échecs répétés : l'abandon des grands projets, l'augmentation du déficit, des décisions symboliques sans impact concret, et une bureaucratie en pleine expansion avec des initiatives aussi futiles que la démarche participative liée à l'arbre sur la place Pestalozzi ou le « bureau de l'imagination ».

**«Si Yverdon veut retrouver un climat propice aux affaires, il est temps de dépasser l'affrontement gauche-droite»**

Ne nous faisons pas d'illusions : les choses ne changeront pas si nous continuons à élire les mêmes personnes. Il est temps d'insuffler une nouvelle dynamique à Yverdon et de reconstruire un environnement où la confiance, la stabilité et l'ambition économique reprennent leur place.

Retrouvez aussi l'article «Comment les intolérants se sont imposés à Yverdon» ici



# La saga du parking 4 : Les normes VSS, c'est bien pratique

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains invoque les normes VSS pour justifier une réduction drastique du stationnement en centre-ville. Or, ces normes privées sont indicatives et non contraignantes. L'étude commandée à Transitec applique une réduction politique de 60 à 80 %, bien au-delà des recommandations techniques, et en contradiction avec le règlement communal (RPGA). Cette interprétation orientée sert davantage une volonté politique qu'une nécessité urbanistique avérée.



**«La Municipalité nous cache qu'elle a revu le coefficient de réduction VSS comme ça l'arrangeait.»**

Nous sommes en 2023, soit quatre ans après la signature par Julien Wicki de l'accord gauche-droite intitulé « Un pacte commun pour le futur d'Yverdon-les-Bains ». Cet accord avait conduit à l'acceptation massive, par le Conseil Communal, du préavis PR18.26 portant sur la construction d'un parking souterrain de 1 000 places sous la place d'Armes.

Sous pression, la Municipalité a fini par rendre public le préavis cantonal, ce qui a révélé qu'elle n'avait jamais, en trois ans, tenté de répondre aux demandes de précisions émises lors de cet examen préliminaire. Or, il s'est avéré que ce dernier ne contenait rien de bloquant. De plus, certains des arguments avancés étaient pour le moins discutables et auraient mérité d'être contestés.

Face à l'inaction municipale, un comité d'initiative, le Comité CAPPA, a été créé par des commerçants et des élus de centre-droit afin de lancer, en août 2023, une initiative populaire intitulée : « Pour un parking souterrain d'environ 1 000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la place d'Armes ».

En décembre 2023, l'initiative a abouti avec 3 913 signatures, bien au-delà du minimum requis de 3 056. La Municipalité devait donc la transmettre au Conseil Communal dans les meilleurs délais... mais il lui fallut six mois pour s'exécuter. Deux préavis furent finalement transmis : le PR24.14 portant sur l'initiative, et le PR24.15, sorte de contre-projet

municipal proposant un parking de 600 places soit une réduction de 38 % des places en centre-ville.

## Une justification municipale discutable

Pour justifier cette réduction drastique, la Municipalité s'appuie sur les fameuses normes VSS ainsi qu'une étude réalisée par Transitec. Cette étude préconise notamment que les centres commerciaux Coop et Migros devraient diviser leur offre de stationnement par deux à quatre, et que le centre-ville pourrait, à terme, se contenter de 280 à 430 places de parc. Une « vision prospective plus ambitieuse » qui s'appuie sur le PA4 et le plan climat yverdonnois.

**Ce que disent - et ne disent pas - les normes**

## VSS

Les normes VSS sont des normes privées, inaccessibles au public sauf à déboursier environ 500 francs. **Il est pour le moins surprenant que des règles d'urbanisme puissent être définies par un organisme privé et, de surcroît, non consultables librement.** Cependant, au niveau fédéral, ces normes sont facultatives et principalement destinées à l'application technique. Il est précisé que dans certains cas spécifiques, il peut être pertinent de s'écarter des valeurs indicatives ou de la méthodologie proposée par la norme VSS, à condition de documenter ces écarts et de détailler la méthode de calcul utilisée.

La législation cantonale, quant à elle, se limite à exiger que le nombre de places de stationnement fixé par la réglementation communale respecte les normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), en tenant compte de l'importance et de la destination de la construction.

Mais qu'indiquent précisément ces normes ? La norme VSS 640281 recommande, à titre indicatif, **une place de parc pour 100 m<sup>2</sup> de surface**

**brute de plancher ou une place de parc par appartement, à quoi il faut ajouter 10% pour les visiteurs.** Un coefficient de réduction peut ensuite être appliqué en fonction du site et de l'offre en transports publics, afin d'éviter un surdimensionnement des infrastructures de stationnement.

Le centre-ville d'Yverdon-Bains compte environ 110 000 m<sup>2</sup> de surface résidentielle. **Avec les futures planifications, notamment Front-Gare et le besoin en P+R des CFF, il est donc tout à fait possible de justifier entre 1 500 et 2 000 places de stationnement, en conformité avec les normes VSS.**

La norme VSS permet d'appliquer un facteur de réduction, facultatif et défini dans l'Art. 115 du RGPA (Règlement du plan général d'affectation de la ville). Ce facteur est de 20 % pour les habitants et de 50 % pour les clients ou employés. C'est sur cette base que le parking de 1 000 places avait été dimensionné, ce qui constituait déjà une application très restrictive, notamment pour une ville située en pleine campagne.

**Comment la Municipalité arrive-t-elle à une offre si réduite ?**

La Municipalité a manda-

té Transitec pour réaliser une étude qui applique un taux de réduction politique, basé sur le PA4 et le Plan Climat, et qui réduit la norme VSS de 60 à 80 %.

**Contrairement à ce qu'elle prétend, le chiffre avancé n'est pas une obligation légale mais une interprétation politique des normes VSS.** Pire encore, cette approche pourrait être illégale, car elle contrevient aux prescriptions du RPGA communal, qui, elles, sont obligatoires.

En définitive, **invoquer les normes VSS pour justifier la suppression massive de places de stationnement relève d'une manipulation.** Ces normes sont des recommandations techniques et non des lois impératives. **Ce que la Municipalité surtout nous cache, c'est qu'elle a revu le coefficient de réduction comme ça l'arrangeait.**

La Municipalité utilise donc une lecture orientée et discutable pour imposer une réduction des places de stationnement en centre-ville, sans réel fondement juridique. En outre, **sa lecture contrevient au RGPA communal qui est lui obligatoire et donc en termes de légalité, si quelqu'un est dans le tort, c'est plutôt la Municipalité actuelle.**

# Quand la gauche verrouille la démocratie : retour sur un scandale municipal

La gauche yverdonnoise se vante de qualités d'écoute et de respect de la démocratie, malheureusement la réalité est toute autre, ils ne supportent pas les opinions différentes, comme nous le rappelle cet épisode raconté par Roland Villard.



Il est grand temps de dire les choses comme elles sont : à Yverdon-les-Bains, la démocratie est un mot creux pour la majorité de gauche qui gouverne la ville. Ils en parlent, ils s'en gargarisent, ils le brandissent comme un étendard, mais dès qu'une voix dissidente se fait entendre, ils sortent la censure et les décisions arbitraires.

Je me suis récemment replongé dans les promesses électorales du Parti socialiste yverdonnois. Leurs belles paroles sont encore en ligne sur leur site. Accrochez-vous bien :

- Retour à une gouvernance par concordance et collégialité.
- Prise en compte des sensibilités minoritaires.
- Recherche de vrais consensus afin d'élargir la base de soutien aux projets.

Des mots vides de sens. Des promesses jetées aux oubliettes dès qu'il s'agit d'appliquer ces principes à autre chose qu'à leur propre idéologie.

## Un 1er août sous le signe de la censure

Laissez-moi vous raconter

une histoire édifiante sur la démocratie à géométrie variable de nos élus de gauche.

Il y a quelques années, en tant que Président du Conseil communal, j'avais l'honneur d'organiser la cérémonie du 1er août et d'inviter une personnalité politique. Traditionnellement, le choix revient au Président du Conseil, sans interférence de la Municipalité. J'ai alors décidé d'inviter Marco Chiesa, Président de l'UDC Suisse et Conseiller aux États tessinois. Un homme qui représente une minorité importante dans notre pays



## «Yverdon autrement, c'est avec Ruben Ramchurn»

et qui, en plus, a des attaches locales.

Je lui écris, il accepte, bloque la date et me remercie chaleureusement. Tout est en ordre. Sauf que... non.

La Municipalité de gauche, qui prétend prôner la diversité des opinions, décide unilatéralement que Marco Chiesa n'est pas le bienvenu. Interdit de parole.

### Une décision opaque, prise en douce

Le greffe municipal me notifie que mon invité est refusé. Aucune explication claire. Une décision "prise à la majorité" en Municipalité. Je tombe des nues. Un tel mépris des usages, une telle censure politique, ça ne passe pas.

Quelques jours plus tard, je tombe sur un membre de la Municipalité. Je lui parle de cette décision aberrante.

Et là, surprise : il n'était même pas au courant. Il vérifie sur son logiciel de gestion des séances et réalise qu'en son absence – la seule voix qui aurait pu s'opposer – la décision a été prise en catimini. Une coïncidence ? J'en doute.

Je ne compte pas en rester là. Je préviens l'UDC Vaud, qui est scandalisée par cette atteinte grave à la démocratie. J'écris immédiatement un e-mail à la Municipalité : soit ils reviennent sur cette décision, soit cette affaire fera du bruit au niveau national.

### Quand la gauche panique

Le lendemain, alors que je devais recevoir symboliquement les clés de la ville, le syndic Pierre Dessemontet me convoque dans son bureau. Il tente de justifier l'injustifiable : il ne veut pas que Marco Chiesa vienne, car il l'a qualifié de "parasite" dans un ancien discours.

Je lui rappelle que le contexte n'a rien à voir et que Marco Chiesa vient comme invité officiel, pas

pour un meeting politique. Mais la réponse est toujours la même : refus.

Je monte alors la pression : cette censure est indigne d'une démocratie. La Municipalité commence à sentir le vent tourner. Pierre Dessemontet finit par lâcher du lest : "On va voir ce qu'on peut faire."

Le lendemain, nouvelle discussion : Chiesa peut venir... mais il ne doit pas parler de politique.

Un politicien invité à une cérémonie officielle... mais qui n'a pas le droit de parler. C'est comme inviter un chanteur et lui interdire de chanter !

Je refuse cet affront. Je leur annonce que l'affaire sera rendue publique. Coup de théâtre : sous la pression, la Municipalité cède finalement et accepte la venue de Marco Chiesa sans restriction.

### L'hypocrisie de la gauche dévoilée

Où était Pierre Dessemontet le 1er août ? En vacances. Où était Carmen

Tanner, la coco-syndique ? Elle a boycotté la cérémonie.

La gauche donne des leçons sur le respect des minorités, mais refuse d'accueillir 35% des Suisses qui votent UDC.

Heureusement, une élue a eu l'élégance d'assurer la cérémonie avec respect et dignité : Brenda Tuosto. Son accueil chaleureux a permis d'apaiser les tensions et d'offrir un vrai moment de rassemblement.

Marco Chiesa, fidèle à lui-même, a prononcé un discours exemplaire. Avant de parler, il me l'a même soumis pour s'assurer qu'au-

cun passage ne pose problème. Voilà un homme respectueux, contrairement aux accusations infondées de la gauche locale.

### **Un tournant pour Yverdon: le deuxième tour approche**

Cette affaire révèle une chose : la gauche ne défend pas la démocratie, elle défend son pouvoir et son idéologie. À Yverdon, il est temps de renverser cette machine bureaucratique qui méprise le pluralisme.

C'est pourquoi, malgré nos différences, je soutiens Ruben Ramchurn pour la

Municipalité. Il n'est pas toujours facile à gérer, il a du caractère, mais il est droit et combatif. Contrairement à la gauche en place, il ne méprise pas ses opposants.

### **Le choix est clair :**

Soit vous continuez avec une gauche sectaire qui étouffe le débat.

Soit vous envoyez un message fort en votant à droite.

### **Yverdon autrement, c'est avec Ruben Ramchurn.**

**Alors mobilisez-vous, votez, et reprenons la démocratie en main !**



## **Un grand remplacement en cours à Yverdon ?**

Vous connaissez ces citadins qui s'installent à la campagne et finissent par vouloir faire taire les cloches des vaches ?

À Yverdon, nous assistons à un phénomène similaire. Des militants de gauche s'y installent, non pas pour s'intégrer, mais pour se faire élire et imposer leur vision, notamment en supprimant les places de parc. Pendant ce temps, les Yverdonnois qui ont besoin ou simplement envie d'avoir une voiture sont poussés hors de la ville, relégués à la campagne.

En appliquant un coefficient VSS divisé par deux pour les nouvelles constructions, la Municipalité réduit de moitié le nombre de places de parc dans les nouveaux logements. Mais il ne s'agit pas seulement d'une politique anti-voiture : en rendant la ville moins accessible aux automobilistes, elle favorise un remplacement progressif de la population yverdonnoise par un électorat qui lui est plus favorable.

Mais Yverdon n'est pas seulement un laboratoire d'ingénierie sociale, c'est aussi un tremplin politique. Il est aisé de s'y faire élire, les électeurs de gauche étant peu regar-

dants sur les profils parachutés sur leurs listes.

Conscients que le parachutage express de 2021 ne pourrait être répété, les socialistes ont anticipé. Une militante venue de Genève et son compagnon, un professionnel de la communication spécialisé dans l'activisme, se sont installés à Yverdon. À peine arrivée, elle a été propulsée vice-présidente du PS yverdonnois, une ascension éclair qui semble taillée pour préparer sa candidature à la Municipalité.

Peut-être espèrent-ils ainsi que les Yverdonnois n'y verront que du feu.

# La majorité de gauche prend-t-elle la Municipalité pour un politburo ?

Les Municipaux de gauche ont franchi une ligne préoccupante en signant collectivement une lettre publiée le 24 février 2025 dans La Région, affirmant que le chaos s'installerait si les Yverdonnois ne votaient pas pour le candidat que la Municipalité s'est elle-même désigné. Une conception pour le moins singulière de la démocratie.

Plus inquiétante encore est leur vision du fonctionnement municipal, telle qu'exposée dans cette lettre. Ils y décrivent une institution où les votes sont rares et où la dissension a peu de place, une approche qui ressemble davantage à celle d'un politburo qu'à celle d'un gouvernement collégial helvétique, fondé sur le débat et le compromis.



## Le Conseiller Communal Julien Wicki, respecte-t-il le secret de fonction ?

Lors du débat télévisé du 7 janvier 2025, le candidat socialiste Julien Wicki a révélé des informations confidentielles concernant les débats internes de la commission chargée d'examiner les préavis PR24.14 et PR24.15, relatifs à l'initiative pour le parking de la place d'Armes et au contre-projet de la Municipalité.

Or, ces discussions sont strictement confidentielles et soumis au secret de fonction, comme le stipule l'Article 40i, alinéa 4 de la LC. Cette situation a placé les autres membres de la commission dans une position délicate, car ils ne pouvaient ni confir-

mer ni infirmer les propos de Julien Wicki sans eux-mêmes violer le secret des débats.

Les rapports de commission n'ont été publiés que le 16 janvier 2025, exclusivement destinés aux Conseillers Communaux, avec une mention spéciale de confidentialité, à l'instar du rapport de la Commission des Finances (CoFi). La levée de cette confidentialité n'est intervenue que le 20 janvier 2025.

Par conséquent, les déclarations de Julien Wicki lors du débat du 7 janvier pourraient constituer une violation du secret de commission et donc du secret de fonction. Toutefois, aucune démarche



n'a été entreprise auprès du préfet pour demander l'ouverture d'une enquête, comme le permet l'Article 141, alinéa 4 de la LC.

On peut néanmoins considérer que Julien Wicki a fait preuve d'une imprudence certaine en divulguant ces informations sensibles lors du débat du 7 janvier 2025.

# Suis-je capable de travailler en équipe ?

Mes adversaires politiques mènent une **campagne de peur et de désinformation**, usant de procédés qui ne sont pas sans rappeler de sombres épisodes de l'histoire. Parmi leurs attaques favorites figure l'idée que je serais incapable de travailler en équipe, de respecter un collègue ou d'accepter un consensus.

Pourtant, **mon expérience au Conseil Communal depuis 2016** témoigne du contraire. J'ai siégé en commission plus d'une centaine de fois, participé à des commissions permanentes et contribué à forger des consensus sur des préavis qui influencent aujourd'hui le **quotidien des Yverdonnois**.

Un exemple concret : j'ai pris part à la commission du préavis **PR17.32**, qui a rédigé l'**actuel règlement de police** sous la présidence de **Natacha Ribeaud Eddabhi**, une conseillère communale socialiste regrettée aussi bien à gauche qu'à droite. Nous avons mené **une quinzaine de séances enrichissantes**, au cours

desquelles j'ai défendu des propositions, comme l'interdiction de fumer sur les préaux scolaires – qui n'a pas été retenue –, mais j'ai obtenu satisfaction sur d'autres points. **Je doute que quiconque ayant siégé à cette commission garde un mauvais souvenir de notre collaboration.**

J'ai également siégé dans la commission sur la taxe au sac, où j'ai su convaincre mes collègues d'introduire une compensation sociale de 500'000 francs destinée au **financement des camps de ski et des activités parascolaires**. Je n'ai forcé personne, j'ai convaincu, à une époque où le dialogue entre la gauche et la droite était plus respectueux.

Par ailleurs, j'ai eu l'honneur de présider de nombreuses commissions, notamment celle du **plan directeur des sports**. Et lorsque mes positions divergeaient de la majorité, j'ai assumé mes désaccords en rédigeant des rapports de minorité, comme il est d'usage dans toute démocratie.

Si les Yverdonnois m'ac-



cordent leur confiance en m'élisant à la Municipalité le 2 mars 2025, je siégerai en minorité. **Je devrai donc accepter de perdre des débats chaque semaine, et je l'assume pleinement.** Lorsque je serai en désaccord, je ferai simplement inscrire mon opinion au procès-verbal, comme le prévoit l'**Article 28 du règlement de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains**. Je n'ai aucune intention de perturber le fonctionnement des institutions par des ruptures répétées de collégialité, et je m'engage à respecter le secret de fonction de manière rigoureuse et irréprochable.

# La Municipalité respecte-elle les principes institutionnelles helvétiques ?

L'implication dans la campagne de la Municipalité montre en tout cas qu'elle semble ignorer l'article 34 de la constitution fédérale.

Il est surprenant de constater que certains municipaux s'inquiètent du respect de la collégialité tout en ne l'appliquant pas de manière stricte. Selon les principes institutionnels suisses, **la Municipalité, et a fortiori le syndic et le vice-syndic, devraient adopter une position neutre lors d'une campagne électorale.** Peut-on imaginer des conseillers fédéraux faire campagne pour le collègue de leur choix ? Non, cela serait contraire à l'esprit des institutions helvétiques. Un élu de l'exécutif appartient au collège gouvernemental plus qu'à son parti. D'ailleurs, un membre du gouvernement est parfois amené à défendre une position contraire à celle de son propre parti, au nom de la collégialité. Ainsi, un municipal respectant ce principe devrait s'abstenir de s'impliquer dans une élection complémentaire et se limiter à faire campagne lors des élections générales. Il semble qu'une exception vaudoise se soit instaurée au fil du temps, certaines largesses avec la collégialité sont apparues, au point que des conseillers d'État en exercice s'impliquent dans des élections communales. Je trouve cela surprenant, mais

peut-être suis-je plus attaché à la collégialité qu'eux.

Le Conseil d'État étant l'organe de surveillance des communes, les conseillers d'État ne devraient-ils pas rester neutres vis-à-vis des élections communales ? De même, la Municipalité, responsable de l'organisation du scrutin lors d'une élection complémentaire en son sein, ne devrait-elle pas faire preuve de réserve ?

**La Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) précise :**

*« les interventions de la municipalité sont cadrées et limitées par un certain nombre de principes et de garde-fous, au premier rang desquels on trouve la liberté de vote. Ce principe, inscrit dans la Constitution fédérale (article 34), vise à assurer que le résultat d'un scrutin reflète la volonté réelle des citoyens. Cette disposition protège ainsi ces derniers contre des interventions excessives des autorités, et leur permet ainsi de se forger librement une opinion. Le Tribunal fédéral a développé à ce propos une abondante jurisprudence qui s'impose à toutes les autorités : fédérales, cantonales*



*et communales. Il en ressort que les autorités sont dans une position ambivalente. En effet, elles doivent fournir certaines informations aux citoyens afin de remplir leur fonction d'information et que ces derniers puissent se prononcer en toute connaissance de cause. En même temps, elles doivent s'abstenir de toute propagande et d'informations erronées ou tendancieuses. Pour cette raison, toute intervention de l'autorité dans une campagne de votation est conditionnée et limitée par certains principes inhérents au respect de la liberté de vote.»*

Le respect du principe de collégialité est essentiel pour garantir la neutralité et l'impartialité des autorités exécutives lors des campagnes électorales. Les interventions des municipalités doivent être encadrées par des principes tels que l'objectivité, la transparence et la proportionnalité, afin de préserver la liberté de vote des citoyens. **Il est donc crucial que les membres des exécutifs communaux et cantonaux s'abstiennent de toute implication partisane, assurant ainsi une démocratie saine et équitable.**

# Plan d'agglomération

## Plan climat yverdonnois

### Outils anti-démocratiques

Je ne reviendrai pas sur le fond du débat autour du PA4, déjà largement exploré. Toutefois, avec le temps, j'ai fini par comprendre l'essence du problème, qui concerne également le plan climat yverdonnois : une totale opacité démocratiques.



La DGAIC m'a répondu concernant le vote au Conseil Communal d'octobre 2021, que je jugeais trompeur. Elle affirme que le Conseil s'est prononcé sur le financement, mais non sur le projet lui-même. Soit. Mais lorsqu'un objectif est annoncé dans un préavis et que le projet prend ensuite une direction totalement différente, cela pose un réel problème démocratique.

Comment peut-on voter des enveloppes budgétaires sans connaître précisément leur destination ? On nous avait présenté le PA4 comme un outil pour financer rapidement la suite de la route de contournement, mais nous nous retrouvons avec un projet qui la repousse aux calendes grecques, tout en supprimant des places de stationnement.

#### Une représentation démocratique quasi inexistante à l'AggloY

En approfondissant la question, j'ai pris conscience d'un problème démocratique plus

large concernant ces plans d'agglomération. La ville d'Yverdon n'est représentée à l'AggloY que par notre Syndic, Pierre Dessemontet.

Cela signifie qu'il est libre d'imposer la vision de sa majorité municipale, sans qu'aucune opposition yverdonnoise ne puisse se faire entendre. Ce système confère un pouvoir sans contrepoids, ni pour le Conseil Communal, ni pour les citoyens. Aucun organe de surveillance composé d'élus n'a le moindre droit de regard sur ces décisions.

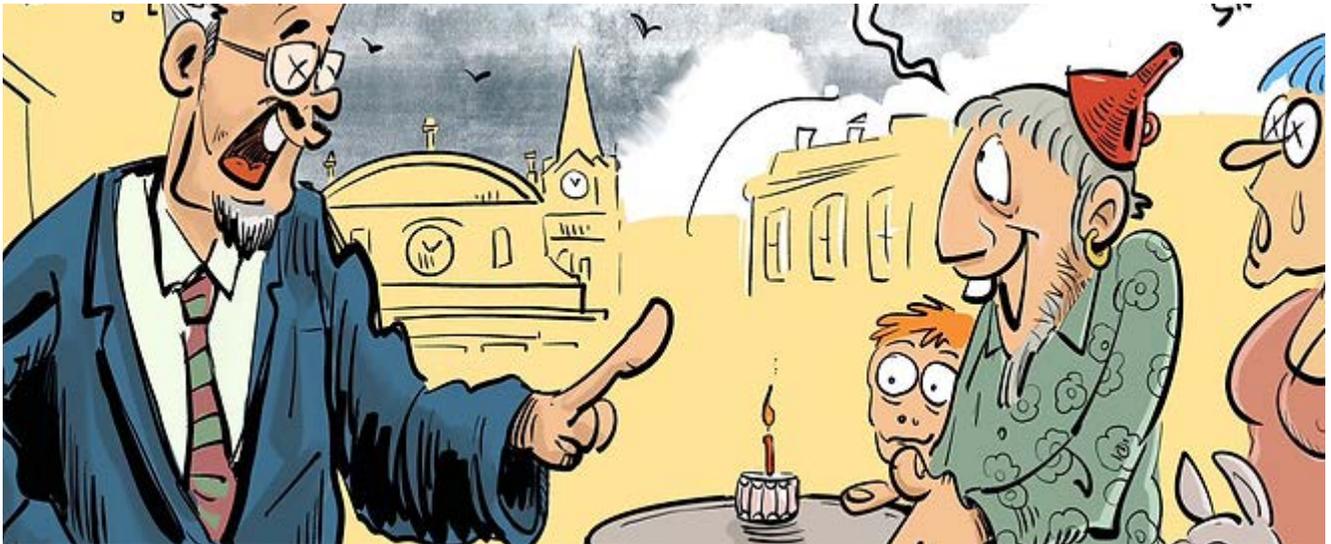
Pierre Dessemontet peut ainsi imposer ses choix au sein de l'AggloY, puis nous expliquer que la suppression des places de stationnement est imposée par le canton, la Confédération ou le PA4 et PA5. Mais qui peut vérifier s'il a réellement défendu les intérêts économiques d'Yverdon ?

«Pourquoi investir des millions dans une structure qui ne produit que des études ?»

Sa majorité municipale s'est alignée sur le document cantonal qu'elle avait pourtant longtemps refusé de transmettre. Ce document, comme les dernières versions du plan d'agglomération, stipule que tous les clients motorisés seront redirigés vers Chamard, tandis qu'Yverdon deviendrait quasiment une ville sans voitures... et sans commerces.

#### Yverdon au service de Montagny ?

À l'AggloY, les interlocuteurs politiques de Pierre Dessemontet sont les Syndics des autres communes, notamment celui de Montagny. Ce dernier doit se réjouir de voir que les services cantonaux de Madame Nuria Gorrite et le Syndic d'Yverdon ont décidé que la majorité des places de stationnement de l'agglomération seraient réservées à



sa commune. Comme si Pierre Dessemontet était devenu le deuxième Syndic de Montagny, où il fait régulièrement ses courses... Une cosyndicature insoupçonnée. Les habitants et commerçants d'Yverdon attendent de leurs autorités qu'elles défendent leurs intérêts. La Municipalité doit œuvrer pour le développement économique d'Yverdon, et non de Montagny.

### **L'AggloY : une machine bureaucratique inefficace**

Les intercommunalités posent souvent des problèmes démocratiques : elles sont des structures hybrides qui ne correspondent à aucun véritable échelon démocratique. Par conséquent, les organes législatifs n'y ont, au mieux, qu'un rôle consultatif. L'AggloY est avant tout une machine bureaucratique qui produit essentiellement des études, souvent théoriques et déconnectées des réalités du terrain. Une grande majorité des plans de quartier financés par l'argent des contribuables ou des propriétaires

ne seront jamais réalisés, ou deviendront obsolètes avant même d'être concrétisés. Il est temps d'évaluer l'AggloY et, si nécessaire, de remettre en question son fonctionnement et son utilité. Pourquoi investir des millions dans une structure qui ne produit que des études ?

### **Un débat nécessaire sur le Plan Climat Yverdonnois**

Un véritable débat démocratique doit s'ouvrir sur le Plan Climat Yverdonnois et sa vision dogmatique de l'écologie, qui condamne notre ville à devenir une cité dortoir conçue pour des cyclistes végétariens dociles.

La majorité municipale actuelle a affaibli la démocratie à Yverdon. Elle s'est alliée à une minorité d'étudiants militants d'extrême gauche qui prétendent imposer leur vision du monde et ont contribué à rendre le débat démocratique exécrationnel.

### **Une radicalisation inquiétante du débat politique**

Aujourd'hui, certains sont prêts à tout pour empêcher les Yverdonnois d'exercer

leur libre choix. On les voit mentir, calomnier, manipuler l'opinion, créer un climat de peur et agiter le spectre du chaos, comme s'ils avaient perdu toute morale politique. L'absence de morale politique est le signe d'un fanatisme absolu, celui de personnes persuadées de détenir la vérité unique et prêtes à utiliser tous les moyens possibles pour l'imposer. Plus aucune règle ne les contraint. Nous assistons à un retour inquiétant du nihilisme révolutionnaire, qui n'est pas sans rappeler le Catechisme révolutionnaire de Sergueï Netchaïev.

Je ne pense pas que Pierre Dessemontet ou Julien Wicki soient eux-mêmes des extrémistes, mais ils ont pactisé avec ces courants radicaux et, ce faisant, se retrouvent aujourd'hui sous leur emprise.

## **«Un véritable débat démocratique doit s'ouvrir sur le Plan Climat Yverdonnois»**

# Policier en 2025: entre Sisyphe et les Danaïdes

Sécurité

La question du deal de rue exaspère une grande majorité de citoyens. Elle incarne l'image d'une impunité criante accordée à des criminels qui ne contribuent ni fiscalement ni socialement à notre société, tout en occupant illégalement notre territoire.



Paradoxalement, les citoyens ordinaires, eux, sont implacablement sanctionnés pour des infractions mineures : dépassement du temps de stationnement, léger excès de vitesse, ou retard involontaire dans l'achat d'un billet de train. Pendant ce temps, les dealers, notamment issus de la mafia nigériane, semblent jouir d'une liberté totale, voyageant gratuitement dans les transports publics et opérant sous les yeux de tous.

Ce constat provoque une colère légitime, mais il est crucial d'éviter les raccourcis. Le problème ne réside pas dans nos policiers de terrain, qui vivent une réalité encore plus difficile. Ils exécutent un travail exigeant et ingrat, soumis à des règles strictes de réserve. À la moindre erreur, leur hiérarchie se montre souvent impitoyable.

## Un problème de justice plutôt que de lois

Contrairement à ce que certains politiciens avancent, le véritable problème n'est pas tant une question de lois inadaptées que de laxisme dans leur application par la justice. Une gestion presque «hôtelière» de notre système carcéral aggrave la situation. Lorsqu'un dealer bien connu des habitants est arrêté au Jardin Japonais et rapidement relâché sous prétexte qu'il est simple consommateur ou que les prisons sont pleines, c'est un message désastreux envoyé à la population et aux forces de l'ordre. Les policiers ont alors l'impression de pousser éternellement un rocher en haut d'une colline, comme Sisyphe.

Remettre en liberté un individu sous mandat d'expulsion sous prétexte de manque de place en prison pourrait constituer

une infraction à l'article 116 de la loi sur les étrangers, passible de 12 mois de prison. Mais qui osera porter plainte contre ceux qui prennent de telles dé-

«La priorité semble être le confort des criminels, au détriment de la sécurité publique.»

cision ? Certainement pas les policiers de terrain, impuissants face à cette situation.

## Une gestion carcérale absurde

Le canton de Vaud prévoit la construction de 70 nouvelles places de prison pour un coût de 70 millions de francs, soit un million par détenu. Ce montant astronomique dépasse largement le coût de construction d'une place en EMS,

déjà considéré comme élevé. À titre de comparaison, les normes des droits de l'homme exigent un minimum de 4,4 m<sup>2</sup> par détenu. Or, le canton de Vaud vise des cellules de 12 m<sup>2</sup>, trois fois plus spacieuses que le seuil requis. La priorité semble être le confort des criminels, au détriment de la sécurité publique.

Cette politique contraste avec celle de Pierre Maudet à Genève, qui avait décidé de prioriser la sécurité en incarcérant massivement les délinquants, quitte à dépasser les capacités carcérales. Bien que cette décision ait valu une condamnation par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour quelques centimètres carrés manquants, l'efficacité sur la sécurité était notable.

### **Des prisonniers en quête de «vacances»**

Pour certains individus en situation irrégulière, la prison vaudoise représente une opportunité de passer l'hiver au chaud, avec un logement, de la nourriture, et des soins gratuits. Leurs séjours sont perçus comme une parenthèse sans souci, avant d'être relâchés ou expulsés, avec la certitude qu'ils pourront revenir sans difficulté. Ce cycle alimente la frustration des policiers de terrain, qui voient leurs efforts

systématiquement anéantis.

### **Ne blâmez pas les policiers de terrain**

Les policiers de terrain sont les premiers à subir les conséquences du laxisme judiciaire. Contraints au devoir de réserve, ils ne peuvent exprimer publiquement leur exaspération. Ils sont les héros silencieux d'un système devenu absurde, condamnés à remplir des tâches répétitives et souvent vaines, comme les Danaïdes qui devaient remplir des jarres percées.

### **Une solution à envisager**

La ville d'Yverdon a récemment créé un «Service de la sécurité publique», plaçant à sa tête un directeur distinct du commandant de police. À l'automne 2023, la Municipalité a annoncé une plainte pénale contre les organisateurs d'apéros anti-deal. Cette plainte, attribuée à la PNV sur ordre de la Municipalité après lecture des médias, s'est finalement révélée provenir de Pascal Pittet, le directeur de la sécurité publique, sur instruction de la Municipalité, nuance essentielle.

Cette subtilité permet à l'exécutif d'initier des poursuites judiciaires sans violer la séparation des pouvoirs. Dès lors, ce mécanisme pourrait éga-

lement être utilisé pour lancer des poursuites contre les procureurs qui relâchent des dealers sous mandat d'expulsion. Même si les procédures n'aboutissent pas, leur simple existence pourrait dissuader la justice de relâcher trop facilement des criminels.

### **En conclusion**

Je présente mes excuses à la Municipalité pour avoir critiqué la création de ce poste de directeur de la sécurité publique. Cette décision, que je percevais comme une perte de ressources, pourrait finalement s'avérer un levier efficace pour renforcer la sécurité publique. Utilisé à bon escient, cet outil pourrait permettre de lutter plus efficacement contre le laxisme judiciaire et de rendre justice aux policiers de terrain qui, jour après jour, s'investissent pour notre sécurité.

En 2025, disons tous merci à notre police. N'oublions jamais que s'ils ont choisi ce métier, c'est qu'ils étaient les premiers à croire à la justice et quand elle est imparfaite ou inégale, ils en sont les premiers frustrés. Être policier de terrain en 2025, c'est un peu être condamné au châtiement de Sisyphe ou des Danaïdes.

# YVERDON POUR TOUS

# Le 2 MARS METTONS FIN AU CHAOS À YVERDON

Vous souhaitez  
nous soutenir?

Association Yverdon Citoyen  
1400 Yverdon-les-Bains  
CH23 0076 7000 Z565 9625 8

# RUBEN RAMCHURN

# À LA MUNICIPALITÉ



Consultez  
le programme  
pour tous ici



Faire un don à  
Yverdon pour tous



[www.yverdonpourtous.ch](http://www.yverdonpourtous.ch)